

Quatre-vingt-quinzième réunion du Comité permanent 24-26 mars 2026

Exposé sur le travail du Bureau de l'inspecteur général

Introduction – Tout au long de 2025, dans un contexte organisationnel marqué par une restructuration rapide et une réduction majeure des effectifs, le Bureau de l'inspecteur général, touché lui aussi par ces coupes, est resté fermement dévoué à l'exécution de son mandat. À l'heure où les changements s'accroissent et les risques s'accroissent, la mise en œuvre de la stratégie du Bureau de l'inspecteur général pour 2021-2026 joue un rôle crucial pour protéger l'intégrité et la crédibilité des systèmes et des opérations de l'organisation. Il était ainsi capital d'avancer sur la stratégie (tout particulièrement sur les questions de numérisation et d'établissement de priorités), malgré une baisse de 24 % du budget du Bureau de l'inspecteur général de 2025 à 2026 et la non-reconduction de 13 postes. En dépit de cette surcharge sur ses capacités, le Bureau de l'inspecteur général a continué à coordonner et à promouvoir la cohérence de l'ensemble des activités de contrôle indépendant ; à mener des enquêtes indépendantes ; à émettre des conseils fondés sur les risques ; à produire des analyses stratégiques et à communiquer les leçons apprises ; et à identifier les domaines de risques émergents et systémiques pour les hauts responsables et les organes de gouvernance du HCR.

Contrôle stratégique – En 2025, le Bureau de l'inspecteur général a fourni aux hauts responsables des analyses et des conseils stratégiques en lien avec la restructuration de l'organisation, en examinant notamment les structures de gestion et de contrôle, le réalignement des sièges et des bureaux, et la couverture de certification de troisième ligne. Il a coordonné le travail des certificateurs de contrôle interne et externe, comme le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, le Corps commun d'inspection des Nations Unies, le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies et le Bureau d'évaluation du HCR, tout en maintenant des tableaux de bord en ligne pour la planification du contrôle et le suivi des recommandations. Ce travail de coordination vise à promouvoir l'affectation effective et efficace des activités de troisième ligne dans le contexte d'un profil de risque en évolution dans l'ensemble du HCR. Outre les habituelles réunions trimestrielles de coordination du contrôle, un atelier dédié à l'évaluation des effets de la réduction des effectifs et d'un panorama des risques mouvant a été organisé en 2025. Celui-ci a permis de procéder aux ajustements nécessaires au maintien d'activités collectives de certification pertinentes et efficaces.

Service des enquêtes – Malgré les importantes réductions d'effectifs et les changements structurels, un nombre record d'enquêtes a été ouvert (173) et finalisé (193), ce qui a nécessité de l'adaptabilité, l'établissement de priorités stratégiques, le recours à l'innovation, et une mobilisation proactive pour le maintien des normes et le respect des engagements. Pendant toute la période, le Bureau de l'inspecteur général a appuyé la priorité donnée par l'organisation à la responsabilité, par son travail de réception et d'évaluation des plaintes, d'enquête, et de production de rapports mettant en cause la gestion, participant ainsi à identifier les risques systémiques et à les atténuer. Dans le but de renforcer la prise de conscience et une culture de la parole dans toute l'organisation, il a lancé la campagne « l'intégrité compte », avec des supports dans les six langues officielles des Nations Unies. Celle-ci soulignait l'importance de signaler toute inquiétude, avec des informations sur les canaux de soutien disponibles et le devoir incombant à chaque collègue de respecter les valeurs du HCR. Dans le même temps, il a poursuivi ses efforts d'investigation préventive et proactive, y compris sur des cas de « *double dipping* », ou cumul abusif, à savoir le fait pour certains partenaires de faire valoir leur droit à des prestations auprès de plusieurs entités différentes des Nations Unies, et des cas de fraude financière liée à des demandes d'indemnisation d'assurance maladie. La fraude financière, les inconduites sur le lieu de travail, et l'exploitation et les abus sexuels demeurent les catégories d'allégations les plus fréquemment signalées. La plupart des allégations mettaient en cause le personnel du HCR, les plaintes émanant surtout de deux régions abritant ses principales opérations : Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs, et Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Données d'enquête – En 2025, le Bureau de l'inspecteur général a enregistré 1 816 plaintes d'inconduite, sur 2 282 plaintes identifiées dans 100 000 communications reçues et traitées, soit une baisse de 14 % par rapport

aux 2 123 plaintes d'inconduite enregistrées en 2024. Malgré cette tendance à la baisse entre 2024 et 2025, les chiffres liés au signalement des inconduites restent cohérents par rapport aux années antérieures, à l'exception du pic sans précédent de 2 192 plaintes enregistrées en 2023. Sur les 1 816 plaintes d'inconduite enregistrées en 2025, 37 % ont été classées après évaluation initiale ; près de 50 % ne relevaient pas du ressort du Bureau de l'inspecteur général et ont été transmises pour examen à des parties internes ou externes ; près de 10 % ont fait l'objet d'une enquête directe du Bureau de l'inspecteur général ; et 5 % étaient encore ouvertes au terme de la période de référence. En 2025, 173 enquêtes ont été ouvertes et 193 finalisées, un record sans précédent, plus de 60 % d'entre elles ayant été menées à terme en moins de six mois.

Le Bureau de l'inspecteur général a continué à traiter en priorité les plaintes pour inconduite sexuelle. En 2025, il a enregistré 205 plaintes d'exploitation et d'abus sexuels avec des victimes identifiées ou identifiables, contre 229 en 2024. 76 % des plaintes mettaient en cause le personnel de partenaires et 24 % le personnel du HCR, une répartition qui demeure similaire à celle de l'année précédente. Le Bureau de l'inspecteur général a ouvert 21 enquêtes pour exploitation et abus sexuels présumés, contre 20 en 2024, et a finalisé 27 enquêtes relevant de son mandat en 2025, tandis que 69 enquêtes menées par des partenaires du HCR mettaient en cause des membres du personnel de partenaires. Le Bureau de l'inspecteur général a continué à souligner l'importance de l'assistance aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels, avec un soutien apporté dans 46 % des cas. Dans les autres cas, soit la victime a décliné ce soutien, soit elle était injoignable ou non identifiable. Le Bureau de l'inspecteur général a reçu 43 plaintes de harcèlement sexuel avec des victimes identifiées ou identifiables, contre 74 en 2024. En 2025, 11 enquêtes sur des allégations de harcèlement sexuel ont été finalisées. Le pourcentage de cas corroborés d'exploitation et d'abus sexuels, ainsi que de harcèlement sexuel, était respectivement de 39 % et 54 %.

Conclusion – Les récentes réductions organisationnelles affectant l'ensemble des entités de contrôle et d'intégrité internes, dont le Bureau de l'inspecteur général, ont rendu la coordination efficace de ces fonctions plus essentielle que jamais. Le Bureau de l'inspecteur général a activement œuvré à atténuer les effets de ces baisses de ressources en s'attachant à explorer l'usage de l'intelligence artificielle en soutien au processus d'évaluation initiale des allégations d'inconduite, à établir des priorités pour les activités spécifiques de contrôle et d'enquête, à renforcer la collaboration entre les différents certificateurs, et à fournir aux hauts responsables des conseils indépendants pendant cette période de profonde mutation institutionnelle. L'organisation recrute actuellement un nouvel inspecteur général.
